



# LUTTONS !

2 € - N°3945 - Du 07 au 13 octobre 2022



• **Élection**  
Une partielle annoncée p.5

• **Musée Rigaud**  
Exposition Monfreid p.13

# l'Édito

## L'urgence

L'inflation est durablement installée. Si la reprise au lendemain du Covid avait fait monter les prix de l'énergie et des matières premières, la guerre commerciale prédatrice et le conflit en Ukraine opposant deux pays impliqués dans l'exportation de ressources essentielles de l'économie mondiale ont conduit à la situation actuelle.



René Granmont

Évidemment, le gouvernement affirme agir... Mais derrière les beaux discours, pas grand-chose : 14 millions de salariés n'auront pas droit à la prime Macron, le rachat des RTT pour bosser plus sans augmenter les salaires, le bouclier tarifaire ne dispensera pas les factures d'augmenter de 15 %. Ces mesurette n'empêcheront donc pas les majorités des foyers de voir leur pouvoir d'achat rogné au fil des semaines.

Dans le même temps, la hausse des taux d'intérêt décidée par la Banque centrale européenne vise surtout à freiner toute revendication salariale, une idée honnie par tous les adorateurs du libéralisme. Et si les fortunes des milliardaires poursuivent leur progression, les comptes en banque des classes populaires et

moyennes fondent comme neige au soleil. Rien d'étonnant avec une inflation frôlant les 6 %. La sobriété clamée aux quatre vents par la macronie est déjà subie par beaucoup qui sont en situation de précarité énergétique.

Mais alors que la récession guette, Emmanuel Macron et son gouvernement soutenus par le camp réactionnaire poursuivent leur travail de destruction des acquis sociaux : retraite, assurance-chômage, RSA, ... Tout passe à la moulinette libérale pour préserver les revenus du capital.

Cette dérive inflationniste demande pourtant de préparer les transformations nécessaires pour adapter l'économie aux défis climatiques, pour sortir les ressources essentielles du marché et en faire des biens communs, pour en finir avec les logiques de spéculation et de rentabilité.

Ainsi, il y a urgence à augmenter les salaires, urgence à sortir du marché européen de l'électricité, urgence à taxer les superprofits pour remettre en cause les visions prédatrices des gros actionnaires, comme le propose le PCF avec toute la Nupes.

En un mot, pour tout de suite comme pour le futur, il faut changer totalement de logiciel, dépasser le capitalisme et construire le communisme du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Annonces

### Réouverture au trafic voyageurs de la ligne SNCF Céret-Le Boulou-Elne-Perpignan

Vendredi 7 octobre à 18h – Débat public avec Didier Le Reste. Cinéma Le Cérétan à Céret.

### Les Rendez-vous de Saint-Estève. Le cinéma iranien

Vendredi 7 octobre à 20h30, samedi 8 octobre à 14h, 17h et 20h30 – Théâtre de l'Étang à Saint-Estève.

### Conférence-débat. « Histoire de l'Algérie, pour mieux comprendre la guerre »

Samedi 8 octobre à 17h – Ortaffa.

### Fête du Potiron

Dimanche 9 Octobre à partir de 9h30 – Vernet-Les-Bains.

### Rifle des amis du Travailleur Catalan

Dimanche 23 octobre à 15h – Centre culturel Jean-Ferrat à Cabestany.

### UPTC. Recherche et enjeux de société, l'exemple du cancer et des médicaments (conférence d'Anthony Gonçalves)

Vendredi 21 octobre à 18h30

## Décès du sociologue Michel Pinçon

Le sociologue Michel Pinçon vient de décéder à l'âge de 80 ans des suites de la maladie d'Alzheimer. Familièrement, on les appelait les Pinçon-Charlot, tant la vie de chercheurs de Michel Pinçon et Monique Charlot les unissait, depuis leurs débuts au CNRS où je les ai bien connus, jusqu'à leurs tous derniers ouvrages.

Les Pinçon-Charlot avaient eu la chance de pouvoir être introduits dans la haute bourgeoisie française, pour observer ce milieu totalement clos, encore jamais étudié. Grâce à leur vive intelligence, au fait qu'ils travaillaient en couple et à quelques astuces dues à leur grand sens de l'humour, ils avaient réussi à s'y faire accepter et à révéler, comme chercheurs au CNRS, la sociologie de la bourgeoisie française. La retraite venue, ils purent écrire et diffuser de nombreux livres plus marqués politiquement comme *Les prédateurs du pouvoir*, *La violence des riches*. Le doux et affable Michel disparu, nos plus sincères condoléances vont à Monique Pinçon-Charlot et à ses proches.

Y.L.

## Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan  
Tél. 04 68 67 00 88 -  
mail : letravailleurcatalan@letc.fr  
Site : www.letc.fr  
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /  
N° ISSN 1279-2039

Gérante /  
Directrice de publication Eulalie Arabia  
Administrateur  
Remi Cathala  
Maquette Corinne Coquet  
Une : © Corinne Coquet  
Illustrations : © Delgé

Impression  
Imprimerie Salvador  
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)  
Webmaster  
Corinne Coquet /  
Dominique Gerbault  
Publicité  
Richard Siméon



Habilité à la parution  
de vos annonces  
légales.  
Contactez-nous par  
mail : [legales@letc.fr](mailto:legales@letc.fr)

# Sécurité sociale et retraites

## La gouvernance avance ses pions

### Nos retraites contre sa déroute



**Le canevas gouvernemental déterminant le financement 2023 des six branches de la Sécurité sociale, vient d'arriver à l'Assemblée nationale.**

**Décryptage**

Le projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS) couvre les activités de l'assurance maladie, de la famille, des accidents du travail et maladies professionnelles, de la retraite, de l'autonomie, des cotisations et du recouvrement.

#### Le bonheur dans le pré ?

Selon le projet, pour exemple alléchant d'un document de synthèse de 48 pages, « le PLFSS 2023 repose sur 5 mesures phares : le renforcement de la prévention, l'amélioration de l'accès à la santé, la construction d'une « société du bien vieillir chez soi », la construction d'un nouveau service public d'accueil du jeune enfant, et enfin la lutte contre la fraude sociale. L'exécutif gère l'existant en valorisant un train de mesures positives.

#### Je donne et je reprends

Pour réaliser cet objectif, la gouvernance propose une augmentation de l'« objectif national des dépenses d'assurance maladie » (l'Ondam) de 5,4 % seulement, tout en créant les conditions d'une réduction du déficit de la branche maladie de 17 milliards d'euros à 6,8 milliards, sans jamais s'attaquer aux grands patrons qui savent contourner la loi pour échapper aux cotisations. Ces mesures ne corrigent pas les dures réalités de la crise du service public de la santé et plus largement de la protection sociale.

#### La retraite dans le collimateur

Le projet de réforme des retraites ne figure pas directement dans cette première version du PLFSS mais il en prépare une mise en

musique que le président Macron veut imposer quitte à dissoudre l'Assemblée nationale s'il ne passe pas. Il occulte les considérations encourageantes du Conseil d'orientation des retraites (COR), quant à la santé réelle des caisses de retraite malgré la crise, pour essayer de contourner avec son « CNR » les négociations demandées par les organisations syndicales.

Son but ? Porter l'âge de la retraite à 65 ans en allant vers une retraite par points qui permette aux assurances privées de s'imposer aux salariés, amputant encore plus leur pouvoir d'achat et laissant sur le carreau celles et ceux qui subissent la précarité et le chômage.

Les intersyndicales (CGT, FSU et Solidaire) ont multiplié les appels à la mobilisation, en appuyant sur la nécessité d'augmenter les salaires et les pensions qui génèrent les cotisations sociales nécessaires au fonctionnement de la Sécurité sociale ; de défendre une retraite par répartition avec augmentation de son minima évalué au niveau du SMIC revendiqué (2 000 € brut pour la CGT, 1 500 € net pour la Nupes) et de taxer sans ménagement les profits abyssaux des spéculateurs de la crise.

De son côté, Fabien Roussel, pour le PCF, a fustigé le président Macron qui « s'apprête à enflammer le climat social ». Pour lui « la seule réforme qui vaille est celle qui garantit à nos retraités et futurs retraités d'avoir une bonne pension », estimant qu'il suffirait d'un amendement au PLFSS pour répondre déjà à une urgence, une augmentation significative des petites retraites.

Yvon Huet

# Action syndicale

## La température sociale monte



**La place de Catalogne retrouvait les couleurs de la lutte dans une ambiance plutôt grave mais déterminée, jeudi 29 septembre, pour une journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire.**

Plus que jamais déterminées pour une juste répartition des richesses, 2500 personnes ont battu le pavé à Perpignan le 29 septembre, à l'appel des syndicats CGT, FSU, Solidaires et du Mouvement national lycéen, pour l'augmentation des salaires, des pensions, minima sociaux et bourses d'études, mais, aussi, contre la retraite à 65 ans.

**Julien Barthélémy prenait la parole pour la CGT :** « Face à l'injustice du système capitaliste, à l'accaparement des richesses par une minorité, la colère monte à tous les niveaux dans notre société (...) L'augmentation du coût de la vie est la principale préoccupation (...) réduction du temps de travail à 32 heures, augmentation des salaires et des pensions de 15%, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, retraite à 60 ans à taux plein, des services publics de proximité. Ce jeudi 29 septembre est la première étape de la construction d'un mouvement de masse pour répondre aux exigences du monde du travail (...) ». Il appelait à la mobilisation pour la journée du jeudi 6 octobre à l'initiative de l'union des syndicats de retraités pour la revalorisation des retraites complémentaires.

**Laure Martinez pour la FSU :** « La situation inédite d'augmentation rapide du coût de la vie appelle des mesures d'une toute autre ampleur (...) La loi dite de « pouvoir d'achat » se contente de poser quelques rustines (...) Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est loin d'être suffisante alors que l'inflation atteint déjà presque les 7 %. Les conditions de rémunération menacent l'avenir même de la fonction publique par la perte d'attractivité comme en témoignent les démissions et les difficultés de recrutement... La situation impose une négociation sur l'ensemble des grilles de rémunération, une revalorisation des carrières (...) L'urgence est de permettre que



les femmes et les hommes de ce pays puissent vivre dignement, l'urgence, c'est la justice sociale, le partage des richesses, la solidarité envers les plus fragiles, une véritable transition écologique pour que notre planète reste vivable (...) »

**Nicolas Pierre, pour Sud-Solidaires :** « Macron nous a annoncé la fin de l'abondance, alors que le SMIC à 1 300 euros ne permet pas de vivre dignement ! Nourriture, électricité, transports, tout augmente, nous voyons les prix flamber, les miettes concédées ici ou là pour le pouvoir d'achat ne rattrapent pas la flambée des prix. Mais ce n'est pas la crise pour tout le monde (...) Les milliardaires ne se sont jamais autant enrichis en France, les versements de dividendes pour les actionnaires des entreprises n'ont jamais été aussi importants (...) »

Partout, dans le cortège, le mot « dignité », le refus d'une société où les inégalités se creusent, faisant de la précarité une fatalité pour nombre de travailleurs. Oui, l'expression de cette colère sociale doit s'amplifier !

Evelyne Bordet



# Élection départementale

## Une partielle annoncée

**Le Conseil d'État a annulé l'élection, en juin 2021, du binôme majorité départementale Françoise Chatard-Mathias Blanc. Une décision qui interroge, Françoise Chatard donne son point de vue.**

Ce mandat de conseillère départementale était son premier mandat politique, auparavant Françoise Chatard avait assumé des responsabilités syndicales départementales et nationales à la FSU. Assistante sociale auprès du ministère de la Justice, elle a commencé aux Baumettes, « *c'était formateur* ». Arrivée dans les P.-O. en 1993, elle habite le canton V depuis 1995.

**Dès votre élection, à l'instar de votre alter ego Mathias Blanc, vous vous êtes fortement investie. Pouvez-vous nous en parler ?**

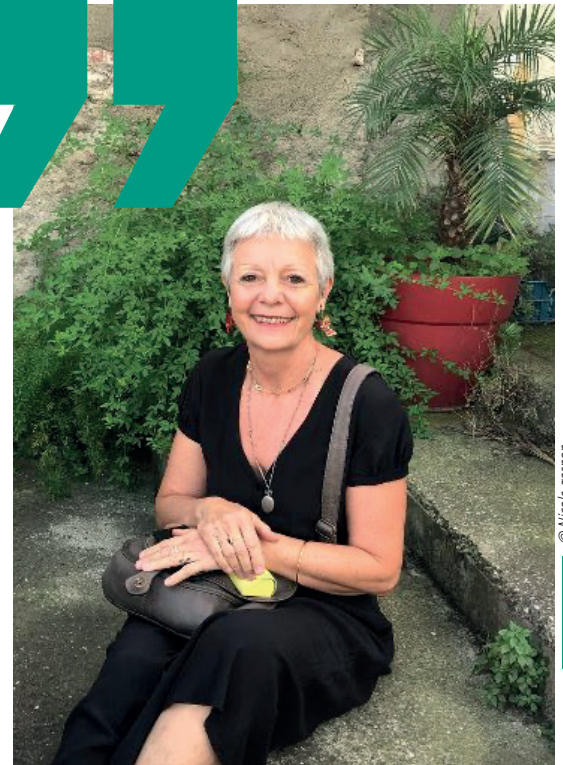
J'avais comme délégation l'égalité et la santé, dans ce cadre, j'ai travaillé aux semaines des Droits des femmes, aux actions autour des violences. De même je me suis impliquée auprès des LGBT dans la lutte contre les discriminations...Concernant la santé c'est la création de centres de santé à Perpignan, à Millas et à Fourques, ainsi que les contrats locaux de santé qui m'ont beaucoup occupée...Par ailleurs, avec Mathias, nous avons multiplié les contacts et les actions auprès des associations du canton surtout là où la ville abandonne.

**Votre sentiment suite à l'annulation ?**

C'est une injustice, nous sommes victimes de LR qui a porté le recours. L'inéligibilité du candidat RN a servi de prétexte au maire de Canohès battu dans sa ville. Il y a aussi faute du RN qui n'a pas vérifié l'éligibilité de son candidat \*. Je trouve dommage que nous soyons empêchés de continuer les actions engagées, nous avons pris nos marques, nous étions reconnus par les services et par les habitants.

**Comment abordez-vous cette nouvelle campagne ?**

Avec force et conviction. Maintenant je sais ce que c'est, c'est un plaisir que d'aller à la rencontre des habitants du canton, nous avons toujours été bien accueillis. Notre première campagne s'est faite dans un climat serein, avec un fort soutien des militants communistes. Nous continuerons sur le thème de la solidarité, de la proximité, de l'engagement de la majorité départementale pour « *mieux vivre dans les P.-O.* ». Conviction, parce que le travail effectué doit compter, on nous a vus au travail, on a montré notre capacité à s'y mettre très vite.



© Nicole Gaspon

Et nous avons continué malgré le recours, cette épée de Damoclès sur notre tête. Nous avons déjà reçu plusieurs messages de soutien, « *on veut que vous reveniez* » nous écrit-on. Et nous voulons que la majorité départementale reste forte.

**Propos recueillis par Nicole Gaspon**

*\*La décision d'annulation repose sur le fait que l'un des candidats RN, M. Dionet, étant directeur des douanes était inéligible à cette élection départementale (art 195 du code électoral).*

*Des remarques : Le RN et son candidat auraient dû le savoir. Ce candidat n'a pas été élu.*

*Françoise Chatard et Mathias Blanc n'y sont pour rien alors que ce sont eux qui sont sanctionnés.*

## Stop à la criminalisation de l'action militante

**Une pétition demandant l'arrêt des poursuites vis-à-vis des manifestants défendant les terres agricoles, a été initiée par Pierre Serra.**

Le 29 juillet dernier, à Codalet (voir TC n° 3944), une manifestation pour la défense des terres agricoles et contre l'artificialisation des sols a interrompu environ une heure la circulation sur la route départementale. Les participants se sont vus dresser des procès-verbaux pour délit d'entrave à la circulation avec prise d'empreintes et photos. Pierre Serra, élu municipal, présent en soutien aux revendications, a, quant à lui, refusé la prise d'empreintes et photos, ce qui lui a valu un deuxième procès-verbal pour

refus de se soumettre aux opérations de prélèvement. Il a initié une pétition, sur Internet, qui dénonce « *cette criminalisation de l'action militante et cette atteinte aux libertés publiques pour une cause qui a, de plus, été présentée comme "grande cause nationale" par les autorités* » et demande « *l'arrêt des poursuites envers tous les manifestants qui se battent pour la préservation des terres fertiles indispensables à la vie* ».

M.D.

Pour signer la pétition : <http://66.pcf.fr> ; cliquer sur [change.org](https://www.change.org)



Elne

## Le catalan n'a pas droit de cité



De G à D Pere Manzanares, Nicolas Garcia, Mathieu Pons-Serradeil avocat.

**Le préfet des P.-O. assigne la ville d'Elne devant le tribunal administratif suite à une délibération permettant aux conseillers municipaux de s'exprimer en catalan.**

Une requête en annulation, introduite par le préfet devant le tribunal administratif, de la délibération prise le 21 avril dernier par le conseil municipal de la ville d'Elne a fait vivement réagir le maire d'Elne, Nicolas Garcia. « À Elne, nous ne voulons pas d'une république linguicide et glottophobe ! » a-t-il déclaré devant la presse. Qu'en est-il exactement ? La délibération municipale incriminée permet à chaque conseiller qui le souhaite de s'exprimer en catalan à condition qu'une traduction immédiate soit faite en français. Précisons que dans le département, 16 communes ont pris la même délibération. Rappelons aussi que la France a signé (mais non ratifié malgré de nombreuses demandes de députés) la charte européenne des langues régionales et minoritaires qui vise à protéger et à promouvoir ces langues en tant « qu'aspect menacé du patrimoine culturel européen » et à favoriser leur emploi dans la vie publique. Incompréhension et colère

d'autant plus fortes du maire que dans son argumentaire, le préfet fait référence, entre autres, à une ordonnance de... 1539, ordonnance dite de Villers-Cotterêts édicté par le roi de France, François 1<sup>er</sup> qui impose la rédaction des actes administratifs « en langage maternel français et non autrement ».

Alors que « l'État codirige l'office public de la langue catalane avec le Département et la Région dont l'objectif majeur est de promouvoir la culture et l'usage de la langue catalane dans l'espace public » précise le maire, « qu'il vient de signer une charte avec le Département s'engageant à créer les conditions pour que dans les dix ans chaque élève qui le souhaite puisse apprendre le catalan à l'école, l'État considère que parler catalan au conseil municipal d'Elne est dangereux pour la République », s'indigne le maire qui compte bien ne pas en rester là. À suivre.

Michèle Devaux

Céret

## Victime heureuse de son succès



**Libérée des contraintes de la crise sanitaire, Céret a fait exploser les compteurs de son activité sociale, sportive et culturelle.**

Certains ne verront à Céret qu'une polémique sur le stationnement. La municipalité a dû en effet gérer les transports face à l'afflux convergent tant de ceux qui travaillent au quotidien dans une période très active que des touristes venus de partout pour participer aux festivités de l'été. Résultats : une navette électrique et des parkings payants partiels en saison peu appréciés – à valeur de test –, révélant une nécessité de réflexion beaucoup plus large sur cette question récurrente des mobilités, avec une participation citoyenne constante que l'actualité oblige.

### Enthousiasme ? Le oui doit l'emporter

Pour n'évoquer que cela tant l'activité est forte et continue à Céret, l'énorme succès de fréquentation du musée d'Art moderne rénové et agrandi, auquel on peut ajouter la récente ronde céretane qui a rassemblé plus de 1 800 coureurs et randonneurs, dont beaucoup venus du monde entier, avec un engagement de 250 bénévoles, pose la question

du traitement d'une réelle crise de croissance dans un environnement soumis à des contraintes de décroissance imposées par la gouvernance et un marché du travail toujours précarisé et sous-payé. À ce niveau, l'Union locale CGT veille au grain et fait valoir les revendications des jeunes, des salariés et des retraités nombreux à Céret, dont la grande majorité ne roule pas sur l'or.

Beaucoup ne veulent pas voir, avec raison, Céret devenir une sorte de « Saint-Trop » version Canigou et perdre son âme. Ne l'oublions pas, cette cité doit en grande partie son succès aux artistes migrants venus du Sud et de l'Est, qui ont permis aux Céretans de faire la synthèse de la tradition et de la modernité. La mobilisation s'impose donc pour empêcher les dérives mercantiles et faire en sorte que les trésors de Céret continuent à profiter à tout le monde dans une ambiance qui valorise le travail de celles et ceux qui la font si belle.

Yvon Huet

# Tourisme estival

## De bons résultats dans les P.-O.

**Le tourisme dans le département, reste une activité économique majeure, aux côtés de l'agriculture. Un premier bilan de la saison confirme dans les grandes lignes sa place et sa bonne santé.**

Le conseil départemental a fait le point devant la presse. Aude Vivès, en charge de ces questions, aux côtés de la présidente, Hermeline Malherbe qui a introduit l'exposé, a rendu public quelques chiffres significatifs, et donné quelques éléments d'analyse. Des questions sont restées en suspens. Le bilan sera définitif au printemps prochain.

### Réflexions, philosophie et projets

À la tribune, les représentants de l'hôtellerie de plein air, de l'hôtellerie, bar et restaurants, ainsi que celui des gîtes de France ont successivement pris la parole. « *Le tourisme est de mieux en mieux reconnu comme un pilier de l'économie locale* » s'est félicitée la présidente. « *7 millions de visiteurs en 2021, plus d'un milliard de recettes et des milliers d'emplois, ce n'est pas rien* ». Elle a poursuivi : « *Nous avons la volonté de préserver l'environnement, la diversité des propositions, l'authenticité, l'écrin qui est le nôtre* ». Pour autant : « *Nous devons protéger la qualité de vie des habitants permanents dans ces mois de grande présence touristique* ». Et de préciser les projets de travail pour les années à venir, associant les professionnels, les élus, et les offices de tourisme. Hermeline Malherbe a ensuite listé les dossiers prioritaires : Les grands sites, le développement durable, la mobilité douce, le haut débit partout comme atout, l'agrotourisme, la culture et les festivals, le sport, l'artisanat, et



enfin l'« *authenticité préservée* ».

### Des chiffres 2022 positifs

Malgré le contexte, les touristes sont venus. Les étrangers sont revenus. Ceux de l'Aude et de l'Hérault aussi. Et le tourisme infra-département s'est affirmé. Le constat est partagé. Le nombre de nuitées a augmenté par rapport à 2019, sur l'ensemble du département, exception faite du Fenouillèdes et des Aspres-Conflent. Le panier (dépense moyenne) a augmenté dans les gîtes. « *Ce sera une année*

*record* ». Le représentant de l'hôtellerie privée, satisfait de la saison, n'en a pas moins reproché aux communes côtières de ne pas surveiller les plages en juin et septembre, et s'en est pris un peu aux cheminots « *trop souvent en grève* » et a déploré le manque de main d'œuvre sans jamais tenter de l'expliquer. Une intervention décalée !

La question de l'eau potable, dans l'avenir, n'a pas été évoquée. Elle se posera.

Michel Marc

# Argelès et l'écologie

## L'arroseur arrosé ?

**Protéger notre environnement est de plus en plus évident et nécessaire, et pourtant !**

Le monde bouge, la nature souffre, le souci d'une meilleure protection de notre environnement est de plus en plus évident et nécessaire. Des responsables visiblement n'ont pas pris conscience de cette mutation. Ils pensent que la bétonisation d'espaces naturels et l'exploitation sans vergogne de la nature peuvent continuer. C'est sans compter sur un changement d'état d'esprit des populations que certains élus ont du mal à comprendre. Le maire d'Argelès est de ceux-là. Rappelons quelques-uns de ses exploits : le bois de la Sorède sacrifié à la

construction, l'extension du port et son cortège de projets immobiliers (Port jardin) en gestation pour que disparaissent les quelques espaces verts qui subsistent encore, une décharge aux alentours de Valmy et le déclassement d'espaces boisés... La majorité municipale, face aux protestations, fait dans le déni, se pare de toutes les vertus de l'écologie et expose de belles photos pour vanter les mérites d'une nature sauvage.

### Secoué !

Elle peut tenter de faire dans le plus sérieux. Ainsi la conférence du 3 octobre OBS. CAT organisée par la communauté de com-

munes où d'éminents universitaires spécialistes de l'étude de la côte et des plages sont venus rappeler à un public convaincu que les dangers n'étaient pas imaginaires, que l'urbanisation, la mission Racine et son lot de béton, la construction du port d'Argelès avaient accéléré le processus d'érosion. D'ici quelques décennies, des bouleversements s'opèreraient si rien n'était fait. Les seuls à ne pas entendre : les responsables de la municipalité d'Argelès. Ils se firent secouer par un public remonté.

Autre moment fort que vont utiliser les défenseurs de l'envi-

ronnement : la conférence Europarc 2022 que la municipalité accueille du 5 au 7 octobre. Cette institution européenne regroupe tout ce qui concerne les réserves naturelles nationales des différents pays. Argelès en a deux, la Massane et le Mas Larriou. Elles servent au maire à se présenter comme un champion de l'écologie... et en même temps à préparer des projets destructeurs envers une nature protégée dans et hors des réserves. C'est sans compter sur le collectif Caspa et des Argelésiens vigilants.

Jean-Marie Philibert

## En Català



## Clar i català

- El prefecte deu ser dels que s'estimen més pentinar la girafa que el gat.

- ?

- L'expressió catalana «qui no té feina el gat pentina», és l'equivalent de «pentinar la girafa» en francès. En els dos casos és el que se diu d'algú que s'avorreix o que perd el temps creant més embolics que no pas fent avançar les coses.

- Ho dius del prefecte perquè segueix barrant els colls de Banyuls i de Manrella?

- També però ara a més vol portar als tribunals l'ajuntament d'Elna i tots els que permeten expressar-se en català als consells municipals.

- Ho he vist, i malgrat que a Elna i als pobles on es fa sempre s'acompanya la intervenció en català d'una traducció en francès. Quin és el problema doncs?

- Segons la prefectura la llengua de la República és el francès i punt.

- La mateixa república que diu que defensa les llengües regionals i que ha aprovat fa poc a casa nostra la creació de l'Oficina pública de la llengua catalana (OPLC), per desenvolupar el coneixement del català a les escoles.

- Ben segur! És completament contradictori com ja li ha respost el batlle d'Elna. Ningú se creu que una intervenció de cinc minuts en català posarà en perill la República.

- Me fa pensar a una cançó del malaguanyat Joan Pau Giné quan cantava «els mestres ben educats són aquells que diuen que cal parlar francès i sobretot callar».

- Un altre cantant, l'Ovidi Montllor, aquest valencià i que també és mort va dir quelcom semblant: «Hi ha gent a qui no li agrada que es parli, s'escriu o es pense en català. És la mateixa gent a qui no li agrada que es parli, s'escriu o es pense».

- Sem d'acord. Quina mania d'anar a posar pals a les rodes i portar als tribunals els pocs que quedem que encara parlem català en aquest país. Al TC han pas rebut cap avís per aquesta crònica?

- Per ara no, a la prefectura deuen tenir més gats i girafes per pentinar!

C&C

## Droit à l'I.V.G. Un parcours semé d'embûches



*Un droit à défendre, inlassablement.*

**Une manifestation a eu lieu à Perpignan le 28 septembre à l'occasion de la journée internationale de lutte pour le droit à l'IVG.**

L'appel à manifester était lancé par le collectif des droits des femmes 66. Une centaine de personnes ont parcouru le quai Vauban pour rappeler qu'avorter est un droit fondamental. Le droit à l'interruption volontaire de grossesse est l'une des grandes conquêtes du XX<sup>e</sup> siècle, symbole de liberté et d'émancipation des femmes. Un droit régulièrement remis en cause par certains pays comme la Pologne en 2020 ou les États-Unis en 2022. Selon l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, 40 % des femmes en âge de procréer vivent dans des pays régis par des lois restrictives. Ce droit est constamment menacé, à la fois par les campagnes politiques des milieux les plus réactionnaires et par les politiques d'austérité : en France, en dix ans, 130 centres IVG ont fermé et les délais d'attente, la raréfaction des médecins et l'éloignement

des centres dégradent l'accès effectif à ce droit.

### Un droit à inscrire dans la Constitution

Protéger le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution, c'est une demande de longue date de la gauche. C'est désormais le souhait de la majorité, qui, en réaction à la décision de la Cour Suprême des États-Unis de révoquer le droit à l'avortement de la Constitution, annonce elle aussi le dépôt d'une proposition de loi. Au vu des premières réactions à droite, rien n'est encore gagné et les manifestants devront encore battre le pavé...

**Evelyne Bordet**

Contacts : [collectifdroitdesfemmes66@yahoo.fr](mailto:collectifdroitdesfemmes66@yahoo.fr); [leplanningfamilial66@gmail.com](mailto:leplanningfamilial66@gmail.com)  
04.68.51.09.68.

## RN 116

### Transfert au Département ?

**Pour le groupe communiste et apparentés le transfert de la RN116 au Département, c'est sans enthousiasme et avec inquiétude !**

Les élus communistes et apparentés sont dubitatifs quant au coût, pour le Département, du transfert de la RN 116. En se positionnant en faveur de ce transfert, on ne sait pour quelle raison, la Région oblige le Département à se porter volontaire pour assumer l'entretien et l'investissement de la RN 116. Toute la charge reviendra donc au service route du Département qui récupérerait une soixantaine d'agents de l'État et le budget correspondant pour faire face. Les conseillers départementaux PCF se sont interrogés sur la pérennité et l'actualisation des compensations financières. Par ailleurs, avec ce transfert, le Département sera, pour la population, le seul responsable des difficultés qui surgiront sur cette nationale. Autre inquiétude, plus grave celle-là, car liée aux variations climatiques et aux phénomènes catastrophiques qui en découlent, personne ne peut prédire l'évolution du «*conflit*» fleuve Têt et RN 116 en 2x2 voies (de Perpignan à Ille-sur-Têt). On sait en effet que la construction de cette voie rapide a contraint le fleuve et celui-ci rogne les soubassements de la route lors de tempêtes comme Gloria. Au final c'est sans enthousiasme et avec inquiétude que le groupe PCF s'est prononcé pour ce transfert, «*le vote de la raison contre celui du cœur*» sachant que la Région s'étant positionnée, cette compétence pourrait lui être transférée alors que celle-ci n'a ni expérience, ni personnel, ni matériel, ni locaux... contrairement au Département. Au final, l'État tranchera. À suivre.

Nicolas Garcia



# La rubrique du randonneur

## Le P.O.T Rando' Club

**Dimanche le 9 octobre : Collioure et le Fort Saint-Elme.**

**D**urant toute l'époque médiévale le port de Collioure fut le débarcadère de Perpignan et du Roussillon parce qu'étant le seul mouillage abrité de la côte. En un temps où la voie maritime était souvent le moyen de communication le plus pratique et le plus rapide, les ports étaient d'une importance capitale.

Collioure possédait alors non seulement de nombreux bateaux de pêche mais encore une flotte de commerce fréquentant tout le pourtour du bassin méditerranéen. C'est là que débarquaient aussi troupes, vivres et munitions destinés à la défense de la province, l'escadre elle-même y était souvent ancrée.

Ainsi des impératifs économiques et stratégiques expliquaient l'absolue nécessité de for-

tifier la ville et de la maintenir en état de défense. De port marchand actif jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Collioure se transformera par la suite en port de guerre ; la nouvelle agglomération deviendra une forteresse.

En 1538, Charles Quint vint inspecter la frontière et, à la suite de cette visite, on renforça la protection extérieure de la place dont la faiblesse était précisément de pouvoir être bombardée à partir des collines environnantes qui la dominent.

Ainsi furent entourées d'une enceinte en forme d'étoile, au nord, la tour Ste-Thérèse (remplacée plus tard par le fort Mirador) et au sud, la tour Saint-Elme. Le nom proviendrait de la corruption de Saint-Erasme qui était le protecteur des marins. Une tour à signaux



s'élevait au XIV<sup>e</sup> siècle à cet emplacement, on l'appelait la Guardia.

À la fois donjon et citadelle elle dominait la ville et le port. Bâtie à un endroit exceptionnel elle en interdit l'approche par le sud et en assure la surveillance des côtes...(\*)

### Des précisions

**Durée :** 4h15. **Dénivelé :** 620 m. **Difficulté :** moyen. **Conditions :** licence annuelle 35€ ou assurance journalière 3€ **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h30 au parking de la piscine du Moulin à Vent à Perpignan.

**Renseignements :** Jean-François  
04.68.56.81.03 / 06.20.40.63.05.

(\*) La suite sur [www.letc.fr/rubriques/departement/sport/culture](http://www.letc.fr/rubriques/departement/sport/culture).

## - annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -



44-46 rue Hector Guimard  
66000 PERPIGNAN  
Tél : 04 68 34 71 85

**SCI CONTINTIUM**  
Siège social : 5 Rue André Derain  
66000 PERPIGNAN  
Capital social de 100 euros  
RCS de PERPIGNAN : 481 351 815

### AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 30 juin 2022, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Thierry ARGENCE, demeurant à PERPIGNAN (66000), 5 Rue André Derain, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 30 juin 2022

Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN.  
Pour avis  
Le notaire

### COMMUNE D'ELNE

### AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet de Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU

#### 2ème insertion

Il est rappelé que, par arrêté en date du 13 septembre 2022, Monsieur le Maire d'Elne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU de la commune d'Elne. L'arrêté municipal en date du 13 septembre 2022 a été inséré dans ce même journal en date du 16 septembre 2022.

Ce projet a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation la troisième et dernière tranche de la ZAC Las Closes. Le projet revêt un caractère d'intérêt général exposé dans les différentes pièces

du dossier. L'enquête publique porte donc à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence.

Le dossier d'enquête est constitué du projet de Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU (contenant 1. La notice explicative - 2. La déclaration de projet - 3. La mise en compatibilité - 4. L'évaluation environnementale - 4.1 Le Résumé non Technique de l'évaluation environnementale - 4.2 Avis MRAe - 4.3 Porter à connaissance en réponse à l'avis de la MRAe - 5. Règlement graphique au 1/2500ème - 6. Extrait du règlement écrit zone 2AU - 7. Orientations d'aménagement et de programmation zone 2AU - 8. Pièces administratives et de procédure).

Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale après examen au cas par cas, après décision de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) du 13 mars 2020 soumettant la Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU d'ELNE à évaluation environnementale. La MRAe (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) a émis un avis sur l'évaluation environnementale en date du 12 avril 2022 (N°-Saisine : 2022-010146 - N°MRAe : 2022A037).

Monsieur Gérard PUJOL a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER.

L'enquête se déroulera à la mairie d'ELNE, siège de l'enquête, pendant 38 jours consécutifs, du lundi 3 octobre 2022 au mercredi 9 novembre 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 9h à 12h et de 14h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie ou les adresser au Commissaire-enquêteur par correspondance à la mairie d'ELNE, 14 boulevard Voltaire, BP11, 66200 ELNE, ou par mail à l'adresse : [enquetepublique@ville-elne.com](mailto:enquetepublique@ville-elne.com) en précisant l'objet de l'enquête et en spécifiant « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur » « Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU ».

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'ELNE : [www.ville-elne.fr](http://www.ville-elne.fr), onglet urbanisme - Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU. Il sera aussi consultable en mairie sur la borne numérique tactile prévue à cet effet.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux heures et dates suivantes :

- le lundi 3 octobre 2022, de 9h00 à 12h00
- le jeudi 20 octobre 2022, de 14h00 à 17h00
- le mercredi 9 novembre 2022, de 09h00 à 12h00

Toute personne peut obtenir communication du dossier d'Enquête Publique sur sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, en s'adressant à la Mairie d'ELNE.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Nicolas GARCIA, Maire d'ELNE, 14 Boulevard Voltaire, 66200 Elne, (tél 04 68 37 38 39).

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le Commissaire-enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au Maire son rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies et consigne dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie d'ELNE, à la Préfecture des P.O. et publiés sur le site internet à l'adresse [www.ville-elne.fr](http://www.ville-elne.fr)

Au terme de l'enquête publique, le Projet de Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 du PLU sera soumis pour approbation au conseil municipal de la Commune d'Elne, Le Maire, Nicolas GARCIA

**SCI BERGEN**  
Société civile immobilière au capital de 100 euros  
6 rue des Sérénades - 66 000 PERPIGNAN  
RCS PERPIGNAN 751 485 178

Aux termes d'une AGE en date du 29 septembre 2022, il a été décidé :

- de modifier la dénomination sociale, qui était « BERGEN » et qui devient « HALIMI LEGACY » avec le sigle « HL », et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence,
- de modifier l'objet social qui devient : l'acquisition de tous immeubles, l'administration et

l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir

propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et éventuellement

leur vente, l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un portefeuille de valeurs

mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, contrats de capitalisations et autres produits financiers

portant intérêts, la souscription d'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la

réalisation de l'objet social, et de modifier l'article 2 en conséquence,

- de transférer le siège social du 6 rue des Sérénades - 66000 PERPIGNAN au 142 Promenade de la Côte Vermeille 66140 CANET EN ROUSSILLON et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence,

- d'augmenter le capital social d'une somme de 9900 euros afin de le faire passer de 100 euros à 10 000 euros, par apports en numéraire et augmentation de la valeur nominale des parts sociales, et

modifications des articles 6 et 7 en conséquence.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 30 septembre 2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MIAMI

Capital : 1 000 euros.

Siège : 7 Rue du Grenache, 66530 CLAIRA.

Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou jouissance ; La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr BRAGANTINI Olivier demeurant 7 Rue du Grenache, 66530 CLAIRA.

Cession de parts sociales : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Perpignan

## Rugby

## L'USAP au bout du suspens

**Les Catalans arrachent une victoire méritée (14-10) face à de solides Castrais.**

**A** Aimé-Giral, cardiaques s'abstenir ! N'allez surtout pas dire que les joueurs de l'USAP ne sont pas les rois du suspens. Le samedi précédent déjà, face à Toulon, le cœur des supporters avait failli lâcher. Contre Castres, en ce premier cap de semaine d'octobre, rares sont ceux qui ont vécu cette fin de rencontre dans la sérénité.

### L'USAP débute bien les matchs

Ce n'est pas nouveau cette saison. Les porteurs du blason débute les matchs de façon plus que convenable mais infligent à leurs fidèles supporters des dernières quinze minutes que les anciens qualifieraient d'inadaptées à l'esprit usapiste. Le dernier quart d'heure messieurs ! Une statistique véritablement parlante : l'USAP n'a marqué aucun point après la soixantième minute depuis le début de la saison, c'est-à-dire en cinq matchs. Les Catalans n'ont, d'autre part, inscrit que cinq points en seconde mi-temps sur les trois réceptions cumulées. Affolant ! D'où vient ce problème récurrent ?

Une fatigue qui s'accumule au fil des minutes et qui provoquerait un manque de lucidité sur les fins de matchs les empêchant d'inscrire le moindre point ? Un banc de remplaçants pas au niveau des titulaires ? Peut-être un mélange des deux en définitive. Et même s'il est agréable de constater que la défense ne craque pas en fin de rencontre, l'attaque reste muette. Inquiétant tout de même !

### Une première mi-temps de rêve

Les Castrais n'ont investi le camp catalan qu'à deux reprises lors des quarante premières minutes et ont été refoulés chez eux très rapidement. Une statistique qui reflète bien la physionomie d'une première mi-temps entiè-

rement dominée par les Catalans. Et pourtant cette équipe castraise, vice-championne



*Will Witty ou l'efficacité d'un solide deuxième ligne*

de France 21-22, reine de la défense et des rucks, a été prise à la gorge par une équipe de l'USAP battue par le passé dix fois sur les douze dernières confrontations entre les deux équipes. C'est peu dire la performance des protégés de l'entraîneur en chef David Marty qui juge que « la victoire contre Toulon nous a mis sur la route ». Sûrement ! Mais si

c'était aussi le non match contre Brive qui a été l'élément déclencheur ? Ne sont-ce pas ce match et les critiques justifiées qui ont écorché la fierté du groupe et provoqué ce déclin véritablement bénéfique ? À titre d'exemple, depuis la déroute contre Brive toutes les pénalités dans les cinquante mètres adverses sont maintenant tentées. Souvent réussies, ce qui, par ailleurs permet au buteur Tristan Tedder d'acquiescer un maximum de confiance. Ajoutez aussi une défense et une agressivité de tous les instants qui ont permis d'atteindre la pause sur un score inédit (pour les sang et or !) de 14 à 0. C'était nécessaire ! Peut-être insuffisant étant donné que Castres présentait un banc de remplaçants de très haut niveau.

### Cette USAP-là est fière

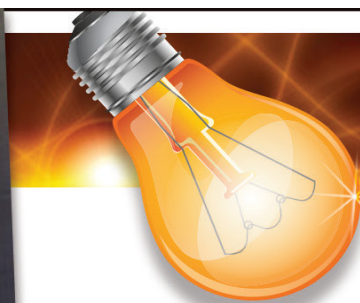
Ce ne sont pas les tambours irritants des supporters castrais qui ont dérégulé la magnifique défense catalane. Bien concentrés sur leur sujet, les joueurs de l'USAP ont magnifiquement terminé le job en repoussant dans les dernières minutes les assauts des Castrais et de leur solide banc qui ne s'attendaient pas à une telle résistance des hommes d'un Mathieu Acebes omniprésent que ce soit en attaque, en défense, dans son rôle de capitaine ou... de rôleur auprès des arbitres. Cette USAP-là a une âme ! C'est un groupe formé de joueurs très proches, « resserrés par les critiques » aux dires du capitaine et qui n'a qu'une envie, celle de réussir son pari de se maintenir en Top 14. En un mot, supporters et supportrices continuez à critiquer si l'occasion se présente, le groupe de joueurs continuera à se resserrer et à gagner. Dans cette configuration tous les Catalans seront contents ! Fins aviat !

Jo Solatges

## TOURRES JEAN

Électricité  
Climatisation  
Pompe à Chaleur  
Entretien  
Dépannage  
04 68 22 86 30

PROMOTION



**TOURRES JEAN**  
Électricité ALENYA

**INDUSTRIE - TERTIAIRE**  
**BÂTIMENT - CLIMATISATION**

**1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA**  
**www.electricite-jeantourres.eu**

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

# Compagnie du Sarmement

## À vous couper le souffle

**Avec la version en français de *Phèdre* de Yannis Ritsos, la Compagnie du Sarmement livre une œuvre de sublime qualité, en forme de tragédie antique.**



**V**oix et chœur. Ici, la voix, le texte dit, c'est Neus Vila Pons. Le chœur, c'est à la fois deux chanteuses lyriques, Montse Solà et Adriana Aranda, soutenues par les mises en forme et compositions de Juan Jurado. Une belle manière de mettre le chant lyrique à l'honneur et de reconstituer, avec un texte et des compositions, une tragédie à l'antique. Un dispositif semi-circulaire qui s'enroule de façon à permettre quelques évolutions et visions en transparence, un travail de lumières qui sculpte êtres et décor de bout en bout, une chaise par devant, pour Neus Vila Pons. La comédienne seule, tantôt debout, tantôt assise, se déplaçant très peu, déploie le texte, le contient, l'anime, le fait vibrer. Un texte très différent de celui de Racine et porteur pourtant de toutes les Phèdre jouées, imaginées, imaginables.

### Un texte, un récit, soutenus par un chœur

Écrit par Yannis Ritsos, incomparable figure associant le martyr, le résistant, l'auteur, intensément contemporain et porteur de tout un héritage. « *Une litanie, un océan de mots qui la précipite sans retour vers son destin* » dit de ce Phèdre Joan Casas Fuster qui l'a traduit. Autour de ce texte dit en solo, de la comédienne vouée à son récit, une musique en riches modulations, en moments inventifs, en contrastes puissants. Le chant des deux sopranos lyriques qui prend notamment en compte des fragments de *La Sonate au clair de Lune* de Ritsos et de *l'Hyppolite* d'Euripide, traduit par Joan Casas.

Tout cela forme un riche ensemble qui porte intensément les qualités dès longtemps révélées de la Compagnie du Sarmement, à leur plus haut niveau dans cette œuvre. Parfois difficile certes. La puissance du texte, son exigence, son incessante démultiplication, cet « *émouvant voyage vers l'au-delà de l'être, vers l'abîme enseveli des désirs, des instincts et des passions* », pèse très fort sur nous. Et nous invite avec force à aller au-delà, revoir la pièce, en lire le texte, en parler pour mieux y réfléchir. N'est-ce pas à cela que les meilleures réalisations nous invitent ?

Yvette Lucas



Un dispositif semi-circulaire, un travail de lumière.

## Rivesaltes

# Causeries littéraires sous le platane

**Cinq écrivaines et écrivains ont été retenus par le jury des Vendanges littéraires pour la 20<sup>e</sup> édition de cette initiative rivesaltaise.**

**L**e week-end dernier se tenait place du général de Gaulle à Rivesaltes la 20<sup>e</sup> édition des Vendanges littéraires. Créée par le regretté Jean Lhéritier, cette manifestation marie agréablement la littérature et le vin. Les lauréats se voient remettre quelques bonnes bouteilles de vins du cru. Auparavant ils et elles dialoguent avec des membres du jury à l'ombre du grand platane de la place.

Cette année, Nicole Yrle et Patrick Fornos ont reçu le Prix Odette Coste. La première pour *Libres esclaves* (Cap Béar) dont le TC a souli-



À gauche Nicole Yrle, lauréate, à sa gauche Carole Vignaud membre du jury, debout à droite Bernard Revel membre du jury. Debout derrière Christian Di Scipio.

gné la qualité et l'intérêt. Le second pour *Colette* (Balzac), deuxième tome d'une saga ayant pour cadre la guerre d'Espagne d'un point de vue anarchiste.

Une jeune avocate parisienne, Marie Vingtras a reçu le Prix coup de foudre pour *Blizzard* (L'olivier), Jean Guilaine a obtenu le prix Jean Morer pour *Femmes d'hier* (Odile Jacob), enfin Lydie Salvayre est la lauréate du Prix des Vendanges littéraires avec *Rêver debout* (Seuil) qui a pour héros Don Quichotte.

N.G.

# Où sortir ?

## Perpignan

**Castillet** | Jeudi 13 octobre à 19h | **Cinéma-siques** | 12€.

**Archipel** | Vendredi 7 octobre à 12h30 |

**Romantissime Trio Alzina** | 8€.

**Dimanche 9 octobre à 18h** | **Ghost Song** | De 13€ à 26€.

## Alénya

**Caves Ecoiffier** | Du 30 septembre au 15 octobre | **Festival des vendanges d'octobre** | Gratuit.

## Amélie-les-Bains - Palalda

**Rue du Square** | Vendredi 7 octobre à 20h30

Concert **Raconte-moi une histoire** par l'orchestre symphonique Alénya-Roussillon | Gratuit.

**Église Saint Martin de Palalda** | Mardi 11

octobre de 15h30 à 17h | Concert catalan par **La chorale Orféo** de Saint Laurent-de-Cerdans | Gratuit.

**Salle Jean Trescases** | Jeudi 13 octobre de 15h30 à 17h30 | Spectacle de variétés au profit du Téléthon par la troupe de Music **Hall Folie's** | 5€.

## Argelès-sur-Mer

**Rue Jean Jaurès** | Dimanche 9 octobre à 16h | Théâtre Conte indigène **HAI la pêcheuse de rêves** | Gratuit.

## Cabestany

**Centre culturel Jean Ferrat** | Samedi 8 octobre à 15h30 | Concert **Nefertiti - Collectif KOA** | De 6€ à 12€.

## Canet-en-Roussillon

**Théâtre Jean Piat** | Samedi 8 octobre de 20h30 à 22h30 | Comédie **The Canapé** de Patrice Leconte | De 10€ à 25€.

## Port-Vendres

**Place Castellane** | Samedi 8 octobre à 21h | Festival Jazz Concert de Louise Jallu **Quartet musique jazz et contemporaine** | De 5€ à 15€.

## Saint-Cyprien

**Médiathèque Prosper Mérimée** | Jeudi 13 octobre à 18h30 | Lecture théâtrale et musicale **Molière dans tous ses états** | Gratuit.

## Villefranche-de-Conflent

**Salle des Fêtes** | Samedi 8 octobre de 18h à 20h | Théâtre pour l'**Ukraine** | Gratuit.

## Villemolaque

**Théâtre de L'Inattendu** | Samedi 8 octobre à 20h30 | Théâtre **Facetagram** | Gratuit.

# Festival de cinéma LGBT+

# « Et alors ? », déjà la sixième édition !

Pour sa sixième édition le festival LGBT+ « et Alors ? » se déroule du 7 au 9 octobre (avant-premières les 23 septembre et 1er octobre) au Castillet, à Perpignan.



Le festival du film « *Et alors ?!* » entièrement militant et bénévole, repart au combat de la visibilité LGBT+. Pour cela c'est un programme éclectique qu'il nous propose : conférences, comédies, romances, drames, films d'animations, courts-métrages, moyens-métrages, il y en aura pour tous les goûts et la diversité sera au rendez-vous. La volonté de l'équipe conduite par Jacques Verdier, reponsable du pôle culture de l'association et épaulée par Vincent Michecoppin, est de représenter la communauté dans son ensemble. Ainsi, les films sur les homosexualités (lesbiens et gays) côtoient les films sur la transidentité.

## Un festival festif

Un festival qui se veut festif, avec des films aux notes légères un brin provocatrices comme par exemple « *feu follet* » qui narre l'histoire d'un prince qui tombe amoureux d'un pompier, hautes températures garanties, de quoi casser les codes du film LGBT+. Mais le festival veut aussi interroger sur la condition des LGBT+ de par le monde. Ainsi il présentera le film pakistanais « *Joyland* » qui parle de l'amour entre un fils de famille et une artiste de cabaret transgenre. Ce film a obtenu la queerpalm à Cannes. Plus près de nous en Roumanie, « *Poppy Field* » histoire d'un policier qui vit son homosexualité cachée, et se retrouve

face à ses contradictions intérieures quand il doit stopper une manifestation dans un cinéma d'intégristes catholiques qui veulent empêcher la projection d'un film à thématique LGBT+.

Le festival, c'est aussi des conférences notamment celle de Didier Roth-Bettoni « *Du côté des monstres* » sur le rapport de la thématique LGBT+ avec le cinéma horrifique. Eugène Jebeleanu (Poppy Field), en tant que réalisateur, présentera son film ainsi que Robin Huzinger pour Ultraviolet et le gang des cracheuses de sang, qui parle de l'histoire d'amour lesbien de sa grand-mère dans un sanatorium. Des moments festifs en « *after* » clôtureront les soirées à la jet-set, au backstage, à la bouche et à la *Maison de la catalanité*. À noter une séance spéciale scolaire avec le collègue Albert Camus qui promet une discussion enrichissante.

La nouveauté pour l'association LGBT+66 réside dans son changement de direction. Après cinq ans de bons et loyaux services et une marche des fiertés qui a réuni entre 1 500 et 2 000 personnes, Jean-Loup Thévenot a cédé sa place de président, en juillet dernier à une co-présidence, mixte, Christel Freund et Michel Sitja. Nul doute que cette nouvelle organisation saura donner un nouvel élan à l'association.

Alexandre Cathala

## Le Travailleur Catalan ne se fera pas sans vous!

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € au profit exclusif du TC

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : " Presse et pluralisme - opération Le Travailleur Catalan " à l'adresse :

Je précise mes coordonnées :

Atin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2011, acquitté en 2012

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_



Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Lorsque vous faites un don de	Vous déduisez de votre impôt	Il vous en coûtera seulement
25 €	16,50 €	8,50 €
100 €	66 €	34 €
500 €	330 €	170 €

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, exclusivement à :

# Exposition Lumières du sud

**Monfreid sous le soleil de Gauguin, l'exposition estivale du Musée Rigaud présente un artiste sensible, admiratif de son aîné.**

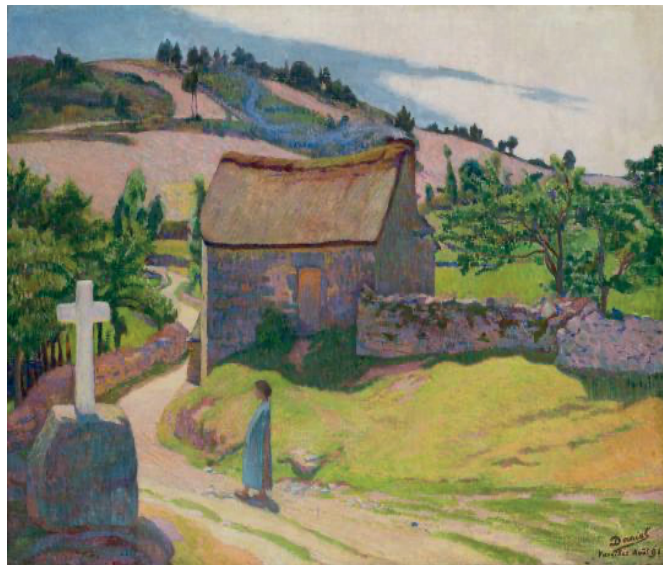
Le nom de Monfreid évoque l'écrivain et grand voyageur Henry. Celui-ci était le fils d'un peintre, George-Daniel dont l'exposition perpignanaise propose la découverte.

Actif à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début XX<sup>e</sup>, George Daniel de Monfreid (1856-1929) partagea sa vie entre Paris et sa résidence familiale de Corneilla-de-Conflent. On lui doit une œuvre aux multiples influences, impressionnisme, pointillisme... un artiste bien dans son époque. L'influence de Gauguin est une dimension fondamentale de son travail. Inconditionnel. Ami et promoteur de l'œuvre de Paul Gauguin (1848-1903), il en sera le dépositaire durant ses séjours en Polynésie.

Bien structurée, très pédagogique, l'exposition donne une vue complète de l'homme et de l'artiste. Elle s'étend sur 400 m<sup>2</sup> et sept salles au deuxième étage du musée selon quatre sections qui dévoilent : « son

attachement au paysage et à la nature morte ; le dialogue subtil qu'il entretient avec Gauguin au travers de son œuvre ; son entourage familial et artistique au travers de sa pratique du portrait. » indique le dossier de presse.

Au fil de la centaine de toiles se révèle un artiste amoureux des paysages du sud, de leur lumière, un homme attaché aux douceurs de la vie familiale, mais aussi un voyageur. Ses portraits reflètent une vraie humanité, ses paysages irradiant, les scènes d'intérieur explorent l'intime. L'exposition présente aussi quelques œuvres d'art sacré, des sculptures, une autre facette de l'artiste. Monfreid apparaît comme quelqu'un en perpétuelle réflexion sur l'art, sur son art, en perpétuelle évolution. À cet égard, ses 96 carnets qui débutent le parcours (téléchargeables) sont éclairants, ils permettent de suivre au jour le jour de 1896 à 1929 sa vie personnelle, son travail.



© Frédéric Jaumes

L'influence du primitivisme de Gauguin a été déterminante. « Son rapport à Gauguin entre au cœur de sa vie et de sa carrière dès leur rencontre, en 1887. » On peut même se demander si Monfreid ne s'est pas laissé écraser par la personnalité artistique de Gauguin. Les affinités entre les deux peintres, l'admiration de Monfreid, sont le cœur de l'exposition. Les treize œuvres

de Gauguin exposées en témoignent.

Une exposition qui est l'occasion pour le Musée Rigaud de développer sa politique d'acquisitions. De Monfreid L'autoportrait à la veste blanche, emblématique, en fait partie, ainsi que vingt-six bois gravés représentant l'œuvre de Gauguin, ou les 96 carnets de Monfreid. Belle récolte.

Nicole Gaspon

## Théâtre

# « Le jeu des ombres » : plus qu'un jeu

**Conçu pour la cour d'honneur du festival d'Avignon, en 2020, le spectacle « Le jeu des ombres » n'a pu avoir lieu pour cause de pandémie. Nous le retrouvons avec bonheur au théâtre de l'Archipel.**

Eurydice et Orphée, c'est une histoire vieille comme le monde. Orphée est musicien, poète. Il est admirable et admiré. Il aime Eurydice, une jolie nymphe qu'il épouse. Mais même dans ces contrées olympiennes on n'est jamais à l'abri d'une catastrophe. Un serpent la pique au talon. Elle meurt, Orphée est désespéré. Il erre de par le monde. Il arrive à l'entrée des Enfers. Il descend jusqu'à l'Achéron le fleuve qui marque le passage entre les vivants et les autres. Il veut renouer le fil du destin d'Eurydice.

Les dieux qui peuvent être aussi de grands sensibles exaucent sa prière. Il peut ramener au jour Eurydice

qui le suivra... à une condition qu'il ne se retourne pas avant qu'ils soient sortis de ce royaume des ombres. Il se retournera et perdra à jamais Eurydice. Sur la trame de ce conte, l'auteur Valère Novarina a projeté sa vision

polymorphe, foisonnante d'une humanité hors norme qui ne parle plus tout-à-fait notre



langue que chaque personnage, grâce à lui, enrichit de toutes ses fantaisies et de toutes ses leurs inventions.

Le rapport au monde, aux vivants, aux morts, à Dieu est plus que malmené dans ce flot de pa-

roles où prolifèrent la poésie, l'humour, les inventions, les énumérations qui nous donnent le vertige. Mais le lien avec la dimension humaine d'une histoire que l'on sait tragique n'est jamais rompu. Le spectateur est embarqué. On ne peut pas en douter à entendre les ovations qui ont salué la fin d'un spectacle merveilleusement servi par la mise en scène de Jean Bellerini. Un décor de nulle part parfait pour un domaine des ombres, une musique envoûtante, celle de l'Orfeo de Claudio Monteverdi, des chants, ont contribué à faire de ce voyage dans un monde qui n'est

pas tout à fait le nôtre un moment de surprise, comme en apesanteur face à une histoire très ancienne, mais qui nous parle de nous dans toutes nos complexités.

Jean-Marie Philibert

Petite enfance

# Difficultés et nouveaux reculs

**L'accueil des tout petits se dégrade peu à peu. De lois en décrets, les exigences reculent et le secteur privé investit. Les agents tirent la sonnette d'alarme.**

Le domaine de la petite enfance concerne des centaines de milliers de familles plutôt jeunes.

Dans ce secteur travaillent également des dizaines de milliers de salariés à statut privé ou public. D'un côté des modes d'accueil collectifs ; crèches, multi-accueil, garderies ... et de l'autre des formes individuelles obligeant les parents à endosser le « statut » d'employeur. L'affaire est importante.

## La logique privée gagne du terrain

Depuis 2004, les gouvernements successifs ont décidé de laisser entrer le loup patronal dans la bergerie de la petite enfance en autorisant la création et surtout le subventionnement, à large rasades de fonds publics, des entreprises de crèches qui peuvent à la fois accéder à des subventions publiques versées par l'entremise des caisses d'allocations familiales (CAF) et des dispositifs fiscaux avantageux tel le crédit Impôt famille (CIF). À même logique, même résultat que dans le secteur des maisons de retraites privées. L'appât du gain prend le dessus avec son cortège de maltraitance envers les personnels et les bébés. Des témoignages affluent décrivant des quotas d'encadrement non respectés, des manques de personnels affectant des conditions d'hygiène, aggravés par des mesures d'économies sur les fournitures jusque dans l'alimentation. Dernièrement le drame d'un nourrisson décédé dans une crèche privée à Lyon a jeté une lumière crue sur l'enchaînement infernal de la recherche du profit dans des activités qui ne relèvent pas d'une logique de marché. Quelques semaines après, dans la même région et dans la même entreprise de crèche, un nouvel incident grave a entraîné la fermeture administrative d'un établissement pendant six mois pour mise en danger des enfants confiés à sa garde.

## Deux étapes nouvelles sont franchies

Une première étape avec le transfert de compétences de la protection maternelle et infantile (PMI) aux caisses d'allocations familiales (CAF). La CAF deviendra alors juge et partie. Alors que le rôle des PMI, en matière de santé publique, est bien plus important que le simple agrément



Un accueil qui se dégrade petit-à-petit.

des structures petites enfances. Il s'agit en effet de prévention périnatale, de suivi de santé des petits enfants et de leurs mères, qui ont de fortes chances de disparaître dès lors que le transfert vers les CAF sera opéré sans moyens supplémentaires.

La deuxième consiste à baisser les exigences en matière de formation et de compétences des personnels. Face aux problèmes de recrutement, la réponse des gouvernements a consisté, au fil des ans, à diminuer les niveaux de qualification de l'encadrement, et à accepter la dégradation quantitative des normes autorisant de plus en plus à relever le nombre d'enfants par encadrant. Depuis un décret pris le 4 Août 2022, il n'y a plus d'exigence de disposer de qualification particulière pour encadrer dans les structures de la petite enfance, des bébés et des petits enfants. Dramatique recul. Les conséquences, si les choses restaient en l'état, seraient catastrophiques, pour les bébés et pour les personnels.

Michel Coronas

Administrateur CGT à la CAF

## Social

### Le monde de la petite enfance dans la rue

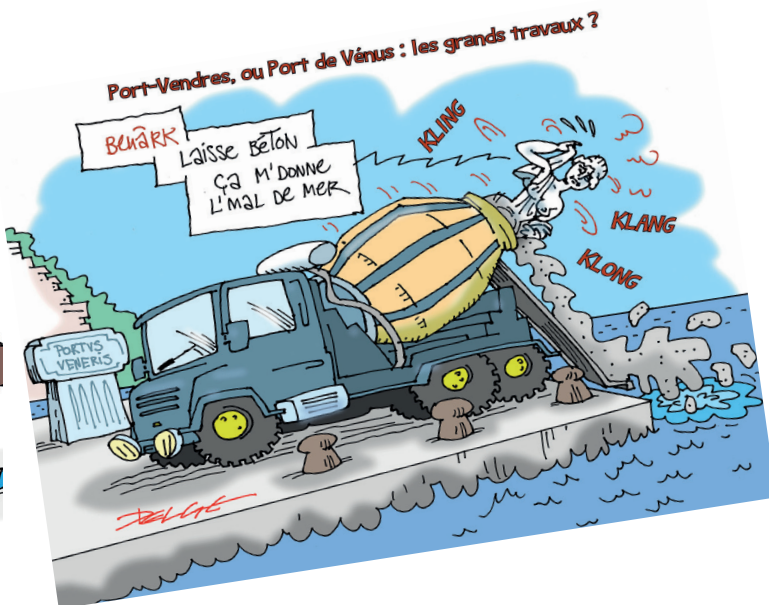
Le collectif « Pas de bébés à la consigne ! » a appelé à une journée de grève le jeudi 6 octobre contre la « grande braderie de l'accueil des tout petits », pour le retrait de la réforme des modes d'accueil, en premier lieu, le retrait de l'arrêté autorisant à travailler en crèche sans diplôme ni expérience, pour l'augmentation immédiate et massive des places en centres de formation pour les métiers de la petite enfance. Le collectif revendique, entre autres, une qualité d'accueil garantie par un professionnel pour cinq enfants et par au moins 50% de professionnels les plus qualifiés en crèche.

## L'actu

vue par

DELGE

Macron voudrait bien qu'on marche au pas...



Cuba

## Appel à la solidarité !

**Le cyclone Ian a entraîné de graves dommages sur le réseau électrique provoquant une coupure complète sur l'ensemble de l'île.**

Mardi 27 septembre, un ouragan de force majeure avec des pluies abondantes et des vents dépassant parfois les 200 km/h s'est abattu sur l'île. Grâce à la prévention, supervisée par la défense civile et les autorités locales, les populations ont été protégées et mises à l'abri. Cuba est toujours citée en exemple pour son efficace prévention cyclonique. Des bâtiments et des maisons ont été détruits, des arbres ont été arrachés et des éboulements se sont produits. La province de Pinar del Río, où se trouve cultivée une grande partie du tabac, est dévastée. Le pays est plongé dans le noir.

L'entreprise nationale d'électricité travaille sans relâche pour rétablir le courant et reconnecter les centrales de production au réseau. Le blocus imposé par les États-Unis entraîne une vétusté du réseau électrique et des centrales de production et empêche Cuba d'acheter des pièces nécessaires pour avoir les moyens de mieux l'entretenir et de réparer les centrales.

## L'appel à l'aide matérielle aux Cubains

Un appel à solidarité a été lancé auprès des pays qui s'opposent au blocus afin qu'ils apportent une aide matérielle et logistique pour que Cuba et sa population surmontent la dure épreuve des dégâts causés par le cyclone Ian. Le Mexique et le Venezuela ont déjà proposé leur aide. La France pourrait faire de même si elle en a la volonté.

L'association « Cuba coopération France » mène une bataille acharnée pour que cesse ce blocus orchestré, depuis plus de 60 ans, par les États-Unis. Aujourd'hui affirmer sa solidarité au peuple cubain, c'est lui apporter un soutien financier.

Dominique Gerbault

Pour effectuer votre don, aller sur : <https://cubacoop.org/Faire-un-don> ou adresser vos chèques à « Cuba coopération France » 32 rue Lénine 94200 Ivry-sur-Seine avec la mention « Ouragan Ian ».



Des vents dépassant 200 km/h.

© Cuba coopération France

Brésil

## En tête avec 48,4%, Lula pourra-t-il l'emporter au second tour ?

La présidentielle brésilienne la plus disputée depuis le retour de la démocratie débouche sur un second tour entre Luiz Inacio Lula da Silva (48,4%) et Jair Bolsonaro (43,2%).

La gauche, douchée par l'implantation de l'extrême droite, va devoir adapter sa stratégie.

« Dès demain, nous serons en campagne. Ne vous reposez pas. Parlons à nos adversaires, à nos amis. Nous sommes la meilleure solution pour résoudre la vie du peuple brésilien. Bonne nuit et à demain », a immédiatement déclaré le candidat de gauche. De certaines fenêtres, le nom de Luiz

Inacio Lula da Silva (Parti des Travailleurs) résonne comme pour mieux briser le silence et la peur imposée depuis quatre ans. La veille déjà, au cœur de la capitale économique, Lula était porté par une marée rouge.

Brésil : Bolsonaro talonne Lula de plus près que prévu



Comme une démonstration de force, une façon de se reconforter aussi, de se prouver que l'on n'est pas seul.

## Une élection qui est loin d'être jouée

Le Parti des Travailleurs, qui avait noué une alliance inédite avec vingt autres formations pour restaurer la démocratie, s'était pris à espérer ces dernières semaines une victoire dès le premier tour. La perspective d'un second tour, le 30 octobre, fait néanmoins craindre un accroissement des tensions politiques. La violence des partisans de Bolsonaro n'est pas que verbale. Le candidat de l'extrême droite ne cesse de proclamer son admiration pour la

dictature militaire qui a sévi pendant vingt et un ans au Brésil. (1964-1985). Le peuple brésilien devra mettre tout son poids dans la balance pour écarter le représentant des forces les plus réactionnaires du pays.

Roger Rio



*Les*

# Halles du Ribéral

# SUPER U

Ille sur Têt



**Rifle**  
**TRADITIONNELLE**

**Dimanche**  
**23**  
**Octobre**  
**à 15h**

ASSOCIATION  
**Les AMIS du** **25**  
**PARTIES**  
**+ BINGO**

En partenariat avec  
**PCF**  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
**CABESTANY**

**TC**  
LE TRAVAILLEUR CATALAN

**De nombreux lots...**

Centre Culturel Jean Ferrat **CABESTANY**